

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

31 MAI 2022

Présents : BERNIER Bernard, BERNIER Jean Marie, BOUCHERY Daniel, CERISIER Chantal, DECOURTRAY Françoise, DECOURTRAY Jacques, DEMEURE Ghislaine, DREUMONT Chantal, DREUMONT Georges, EECKHOUT Madeleine, LECOUTEUX Gilles, MEYER Marie Françoise, MINEBOIS Philippe, PARETIAS Bruno, PAUWELS Elisabeth, PAUWELS Guy, PROD'HOMME Françoise, QUENET Claudine, QUENET José, ROGET Luc, WAUTIER Alex.

Excusés : LECQ Georges, VERBAERE Pierre

☐ Cotisation du club 2022

Ghislaine précise qu'il n'y aura pas d'augmentation pour la FFRS, ni pour les Corers et Coders en 2022.

En 2023, une augmentation est à prévoir pour le Coders, le Corers et la FFRS, et se répercutera sur la cotisation demandée aux adhérents.

Suite à proposition de Ghislaine de fixer à 40 € la cotisation annuelle, le comité émet des réserves et décide de la passer à 38 € pour 2 ans tout en sachant qu'une augmentation sera inévitable dans les prochaines années.

☐ Bulletin d'adhésion 2022-2023

Celui-ci va être modifié pour plus de compréhension

☐ Le certificat médical sera séparé de l'inscription car il est exigé tous les 3 ans

Marie Françoise adresse un mail ou un courrier aux adhérents qui doivent renouveler le certificat par leur médecin traitant.

☐ La chronologie et la présentation des activités vont être revues

☐ Suppression de l'option complémentaire pour l'assurance

Cette mention fait double emploi car elle figure sur le document : « Bordereau d'assurance » à compléter et à remettre signé à chaque adhésion .

☐ Les indications concernant le règlement intérieur et les statuts du SARS

Elles seront placées avant la date de signature et l'adhérent devra cocher la case prévue à cet effet.

☐ La date et signature figureront au bas du document

☐ Modification flyer et affichette

Après examen des documents transmis par Ghislaine au comité, il apparaît préférable de les modifier.

Philippe fait la proposition de s'inspirer d'exemplaires réalisés par d'autres clubs.

De l'avis général un seul document serait suffisant et le format affichette est retenu.

Jean Marie se charge de faire des propositions pour ce document.

Ghislaine évoque ensuite la distribution des documents pour toucher la population concernée, plusieurs solutions sont énoncées:

○ *distribution lors du repas des anciens dans les communes avoisinantes*

○ *information des activités du SARS auprès des médecins à même de conseiller à leurs patients en difficulté*

Reste à voir l'organisation et la répartition des tâches.

☐ Création nouvelle activité SMS (Section Multi-activités Senior)

Jean Marie en fait la présentation.

Elle concerne les personnes en perte d'autonomie, en situation de maladie et favorise le lien social.

Il faut des animateurs pour encadrer cette activité et 4 personnes sont déjà intéressées dont 2 doivent aller en formation prochainement.

La présence de 2 animateurs est obligatoire.

Une démonstration va être faite par Delphine Caffier, le jour reste à déterminer.

Cette activité pourrait être faite au foyer rural le mardi après midi.

☐ **Création de tee shirt**

Ghislaine propose de créer un tee shirt pour mettre en valeur le club.

La société DIFFUSPORT de Saint Rémy du Nord a fait un devis pour la réalisation.

Une subvention étant accordée par l'état (compte asso); le prix de revient serait divisé par 2.

Ghislaine propose l'attribution de ce tee shirt à chaque animateur et ce sans aucune participation.

Le comité semble privilégier le rouge ou le vert, la décision doit être prise avant le 31.12.2022

☐ **Subventions et nouvelles activités**

Ghislaine rappelle la subvention de 435 € de la mairie de Saint Rémy en 2022.

Elle énonce les possibilités d'obtenir des subventions:

- . *L'OMS de Saint Rémy* propose une subvention pour l'achat de matériel, la demande doit être faite en 2023.

- . *Le Conseil Général* peut attribuer une aide financière pour l'achat de matériel.

Une étude va être faite des besoins (tir à l'arc, gymnastique, etc....). Les devis doivent être envoyés au Coders avant le 15.12.2022.

- . *La CARSAT* attribue tous les 4 ans une aide mais celle-ci est soumise à l'élaboration d'un projet et le SARS l'a déjà obtenue, à revoir ultérieurement.

Des nouvelles activités (badminton et pickleball) sont envisagées mais reportées car il faut examiner la disponibilité des salles, Jean Marie précise la mise en place de la SMS et qu'il vaut mieux attendre le bon fonctionnement avant d'entreprendre autre chose.

☐ **Randonnées, marches nordiques et sorties durant les vacances scolaires**

Françoise et Bernard précisent que celles-ci seront maintenues si la présence d'animateurs est suffisante.

Du 21 Juillet au 31 Août, elles se dérouleront le matin.

Une journée rando est envisagée le 21 Juillet, le lieu retenu est Neuve-Maison près d'Hirson, l'organisation reste à faire mais sans aide financière du SARS.

Ghislaine communique le devis reçu des Ets De Winter. Ils nous accorderaient la location d'un bus pour 1065€ et la gratuité de la prestation du chauffeur (fils de Didier et Maryse)

Elle évoque la possibilité de longe côte ou rando entre les 2 Caps, à examiner la faisabilité.

☐ **Pot de fin d'année**

Ghislaine propose la 1ère semaine de Juillet avant les vacances scolaires mais celle-ci pose problème.

Le mardi 28 Juin à 18 heures est accepté par le comité; les boissons sont offertes par le club mais pâtisseries et autres fournis par les adhérents.

Ghislaine va voir la mairie de Saint Rémy pour la salle du foyer rural.

☐ **Questions diverses**

- . Françoise demande s'il est possible d'envisager une présentation spécifique au SARS pour la rubrique randonnée sur le site.

- . La diffusion d'événements locaux pourrait être faite sur le site pour infos des adhérents.

- . La marche promenade du vendredi à revoir

Ne peut-on revoir la présence de l'animateur qui semble toujours être la même personne